

Bulletin d'information

JUIN 2026 · N°24



Directeur de la publication :

Étienne Rougeaux,
Président de la communauté
de communes du Val d'Amour.

Ont collaboré à ce numéro :

Étienne Rougeaux, Virginie Valot,
Virginie Pate, Rémi Gauthier,
Mélanie Besson, Aurélie Sorel,
Jean-Pascal Chopard,
Philippe Brochet, Thomas Millet,
Anaëlle Krattinger, Mélanie Besson.

Rédaction et mise en page :

CCVA

Crédits photos :

Pages intérieures :
CCVA, Maxime Naegely,
Yoan Jeudy

Tirage à 4730 exemplaires
Impression : ABM Graphic
Distribué par nos soins
et par les communes
du Val d'Amour.

N°ISSN 2999-5981

**Le Val d'Amour
communauté de
communes**

**74, Grande Rue
39380 Chamblay
contact@valdamour.com
03 84 37 74 74**

www.valdamour.com

Edito

À la suite des élections du mois de mars, un nouveau mandat s'ouvre pour notre communauté de communes. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une motivation intacte que j'aborde ce deuxième mandat en tant que président, aux côtés des élus du Val d'Amour.

Dans ce premier bulletin de la mandature, nous avons souhaité vous présenter la nouvelle gouvernance intercommunale : les nouveaux maires, les conseillers communautaires ainsi que le bureau qui porteront, durant les prochaines années, les projets de notre territoire.

Ce numéro s'inscrit également dans la continuité du hors-série distribué en décembre dernier, avec toujours la même volonté : permettre à chacune et chacun de mieux comprendre l'intercommunalité, son rôle et son fonctionnement. Vous y découvrirez un dossier consacré au coût du service public, illustré par des exemples très concrets dans le Val d'Amour, pour mieux mesurer ce que recouvrent les services du quotidien.

Parce que préparer l'avenir de notre territoire est au cœur de ce nouveau mandat, nous faisons aussi un point sur un enjeu essentiel : l'attractivité du Val d'Amour, pour accueillir, faire vivre et développer notre territoire.

Enfin, vous retrouverez des informations plus pratiques et proches de votre quotidien, avec une première présentation de la révision du PLUi, à découvrir dans la double page centrale détachable et à conserver.

*Bonne lecture à toutes et à tous,
et bel été dans le Val d'Amour.*



Étienne Rougeaux

Président de la communauté
de communes du Val d'Amour



Sommaire

PARTIE 1

NOUVEAU MANDAT,
NOUVELLE GOUVERNANCE..... p 04

PARTIE 2

FINANCEMENT DU
SERVICE PUBLIC..... p 12

PARTIE 3

ATTRACTIVITÉ..... p 22

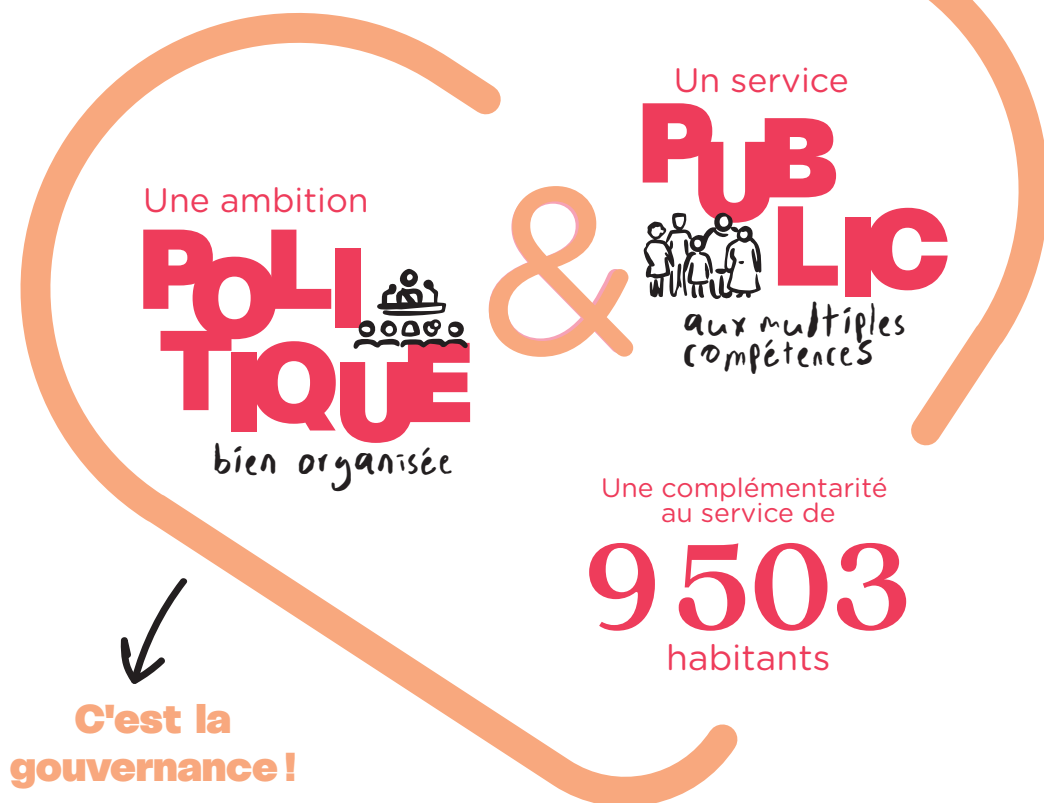
Nouveau
Mandat,
Nouvelle
Gouver-
nance



NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE GOUVERNANCE

En mars dernier, les élections municipales ont redistribué les cartes de la gouvernance de notre intercommunalité.

Maires, conseillers communautaires, président et vice-présidents : **on fait le point !**



Les **15 et 22 mars** derniers, les élections ont permis d'élire, dans chaque commune, un maire et son conseil municipal.

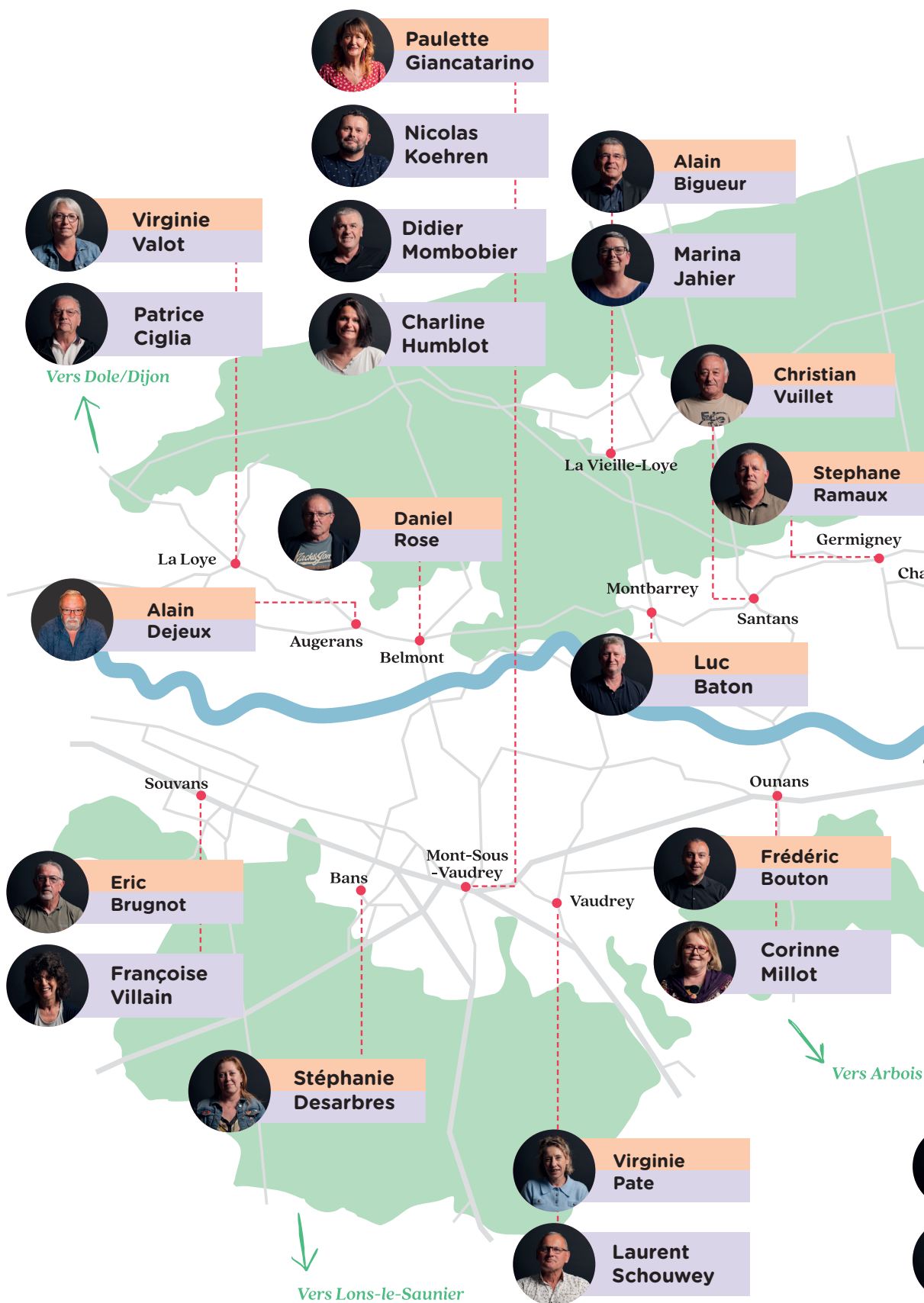
Au sein de ces conseils municipaux, ont été désignés **40 conseillers communautaires**, qui vont siéger sur la durée du mandat, au conseil communautaire.

Le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal, à l'échelle de la collectivité. Chaque commune a au moins un représentant au sein du conseil communautaire. C'est la seule instance décisionnaire. Il peut néanmoins déléguer au bureau des décisions sur les affaires courantes, le quotidien, hormis ce qui touche au budget. En effet, tout le financier passe obligatoirement par le conseil communautaire.

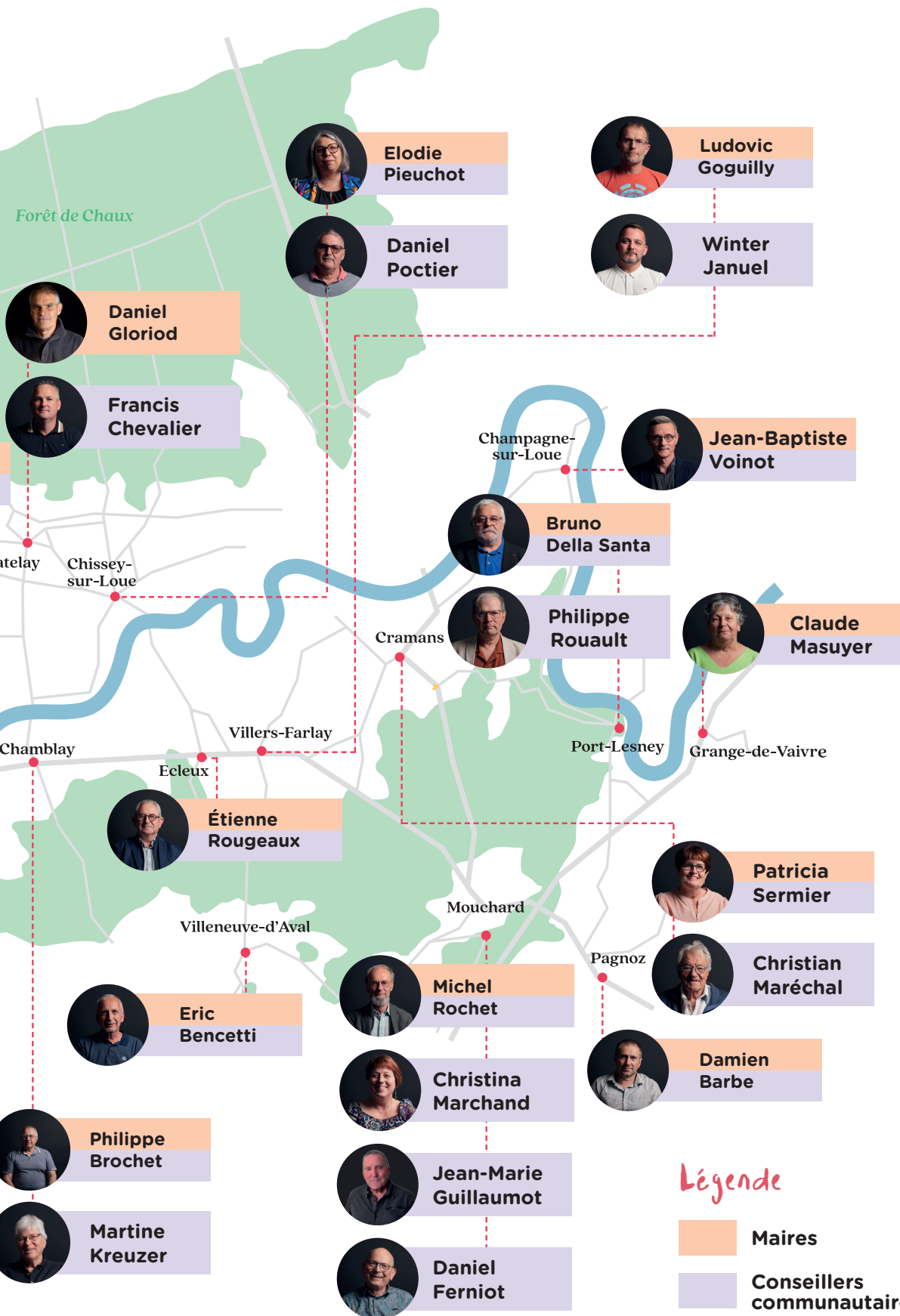
Il se réunit 6 à 7 fois par an.



Découvrez sur la prochaine double page les maires et les conseillers communautaires du nouveau mandat.



gouvernance



NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE GOUVERNANCE



Le premier conseil communautaire a eu lieu en avril, et a permis d'élire :

- **Le Président de la communauté de communes du Val d'Amour**, Monsieur Étienne Rougeaux (et maire d'Ecleux)
- **Les Vice-Président-es**

Le Président et les Vice-Président-es forment le bureau.

Le bureau, c'est l'exécutif.
Dans le Val d'Amour, il se réunit tous les 15 jours.



Chaque Vice-Président·e a la charge de dossiers spécifiques, qui sont discutés en commissions.

Sur ce mandat, sont à noter :

- Une féminisation du bureau
- Une restriction du nombre de membres
- Un élargissement des portefeuilles

Ces deux derniers points ont pour objectif de favoriser plus de transversalité, de créer des binômes de vice-président·es, de travailler toujours plus main dans la main avec une vision précise sur les sujets confiés, mais aussi avec une vision globale des actions de la collectivité.

Le bureau



Étienne Rougeaux

Président de la communauté de communes

**Virginie Pate, vice-présidente
en charge de l'attractivité et de
la promotion du territoire**



Sujets traités liés à l'attractivité du territoire : économie, numérique, communication, agriculture, transitions...



**Stéphane Ramaux,
vice-président**

**en charge de la
ressource en eau et des réseaux**

Sujets traités : eau
potable et assainissement

**Virginie Valot, vice-présidente
en charge de l'enfance
et de la jeunesse**



Sujets traités : enfance, petite
enfance et jeunesse



**Michel Rochet, vice-président
en charge des mobilités**

Sujets traités :
déplacements, mobilités, gares

**Stéphanie Desarbres,
vice-présidente**



**en charge de
l'aménagement du territoire**

Sujets traités : urbanisme,
logement, environnement...



**Frédéric Bouton, vice-président
en charge des RH, services aux
communes, finances et gestion
patrimoniale**

Sujets traités : ressources humaines,
finances, gestion patrimoniale, services
aux communes et mutualisation

**Paulette Giancatarino,
vice-présidente**



**en charge des services à la
population et à la vie sociale**

Sujets traités : France
services, espace de vie sociale



**Marina Jahier, vice-présidente
en charge du tourisme et de
la culture**

Sujets traités : gestion de l'Office
de Tourisme et des relations aux
partenaires, suivi de la programmation
culturelle et des médiathèques

**Patricia Sermier, vice-présidente
en charge du budget et
de l'exécution budgétaire**



Sujets traités : budget et exécution
budgétaire (recettes et dépenses)



**En attente de la
nomination des
représentants au SMDL**

**en charge de l'environnement et
de la biodiversité**

**En attente de la nomination
des représentants au SICTOM**



Commission Ordures ménagères

Sujets traités : relations avec le
SICTOM, proposition de tarifs...

NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE GOUVERNANCE



Vous connaissez maintenant les membres du conseil communautaire, les membres du bureau et les commissions thématiques qui donneront les grandes orientations au territoire sur ce nouveau mandat.

Nous avons rencontré **Étienne Rougeaux**, Président, pour faire un point avec lui sur sa vision à ce moment clé de la vie du Val d'Amour.

Avec un renouvellement important des maires et des conseillers communautaires, cette nouvelle mandature marque une véritable phase de redémarrage pour la communauté de communes. Pour le président, l'enjeu des prochains mois sera avant tout de **construire un fonctionnement collectif et une culture commune aux élus des 24 communes et l'intercommunalité.**

Dans une assemblée composée à la fois d'élus expérimentés et de nouveaux visages, Étienne Rougeaux estime essentiel de prendre le temps de partager les connaissances, les méthodes de travail, mais aussi une vision commune du territoire et des politiques publiques. Une étape d'autant plus importante que les profils des élus sont très variés : diversité des parcours professionnels, des expériences, des générations ou encore des sensibilités. Une richesse pour l'intercommunalité, qui suppose aussi un temps d'appropriation et d'apprentissage collectif.

Pour le président, cette confiance entre les communes et la communauté de communes ne peut pas se décréter : elle se construit progressivement, au fil du travail mené ensemble.

Cette nouvelle équipe devra également composer avec un contexte économique et budgétaire plus contraint, notamment pour les intercommunalités. Une réalité qui pèsera nécessairement sur les capacités d'investissement et les projets à porter dans les années à venir.

Dans ce contexte, tout l'enjeu est de maintenir un équilibre entre la continui-

té des projets déjà engagés et la place laissée aux nouveaux élus pour faire émerger leurs idées et leurs priorités. Si plusieurs dossiers structurants sont déjà lancés — le PLUi, le SCOT, les enjeux liés à l'eau et à l'assainissement, les questions scolaires, en lien avec la réalité démographique, le développement du service public, notamment autour de France Services ou encore l'attractivité économique du territoire — il insiste sur l'importance de ne pas figer trop rapidement les orientations du mandat.

Il souhaite notamment laisser une large place au travail des commissions et à une démarche plus collective et ascendante, afin que les nouveaux élus puissent pleinement contribuer à la réflexion et à la construction des futurs projets intercommunaux.

Étienne Rougeaux adresse ses remerciements à l'ensemble des élus municipaux et communautaires qui s'engagent au service du territoire et de ses habitants. Il salue également les agents de la communauté de communes, qui vivent eux aussi cette transition entre deux mandatures. Cette nouvelle étape demandera à chacun — élus comme équipes administratives — d'apprendre à travailler ensemble, à construire de nouveaux repères et de nouvelles habitudes de fonctionnement, dans un esprit de dialogue, d'adaptation et de coopération.



Zoom Sur

Portes ouvertes pour les nouveaux élus



Élus et agents réunis pour construire l'avenir du territoire

Découverte des services, échanges avec les agents, rencontres entre élus : dans la foulée des élections et de la nomination des vice-président-es, la communauté de communes a organisé **une après-midi portes ouvertes !**



Objectif : permettre aux nouveaux élus de mieux connaître les missions de l'intercommunalité et **préparer leur engagement dans les différentes commissions.**

Un moment convivial et fédérateur au service d'une action publique locale toujours plus proche de vous !



Financement

du service public

Qui fait quoi ?

Qui finance quoi ?

**Pourquoi certains services sont gratuits et d'autres payants ?
D'où vient l'argent public ? Qui décide ?**

À travers cet article, la Communauté de communes du Val d'Amour vous propose de mieux comprendre, simplement et en toute transparence, le fonctionnement et le financement du service public sur notre territoire.

On fait le point avec **Philippe Brochet**, maire de Chamblay et Vice Président aux finances sur le mandat 2020-2026, et **Thomas Millet**, directeur du pôle finances, ressources humaines et patrimoine de la communauté de communes.

Éclairage :

le service public, c'est quoi ?

3 Idées clés

- Pour tous, aucune disinction
- Financé par l'argent public
- Pas de vocation à être rentable

Un service public, c'est avant tout un service rendu à la population, pour répondre à des besoins d'intérêt général.

Le service public

3 Piliers

- **Égalité**, chacun y a accès
- **Continuité** : le service fonctionne de manière régulière
- **Adaptabilité** : il évolue avec les besoins de la population

Dans de nombreux cas, on associe aussi la notion de gratuité, même si, comme nous allons le voir, une participation financière des usagers est parfois requise.

Qui décide des services publics ?

Le service public est organisé à plusieurs niveaux. Chacun a ses compétences :



L'État

Il gère les grandes missions nationales :

- éducation (en partie)
- sécurité
- justice
- santé (organisation globale)

La Région

Elle intervient notamment sur :

- les lycées
- les transports régionaux
- le développement économique

Le Département

Il est très présent dans le domaine social :

- aide à l'enfance
- accompagnement des personnes âgées (APA)
- handicap
- RSA

La communauté de communes

Elle gère des services de proximité via des **compétences** **Obligatoires** (définies par la loi) et **Facultatives** (transférées par les communes et relevant donc de choix politiques locaux).

Les communes

Elles conservent notamment :

- l'état civil
- les écoles primaires
- la voirie locale
- certains équipements (bâtiments, forêts...)

Obligatoires

- Aménagement de l'espace**
- Développement économique (zones d'activités, commerce et tourisme)**
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Ordures ménagères
- Eaux usées
- Eau potable

** Compétences présentes depuis la création des communautés de communes

Facultatives

- Environnement
- Logement et cadre de vie
- Voirie communautaire
- Équipements culturels
- Bâtiments scolaires
- Action sociale
- Convention France Services
- Petite enfance
- Enfance jeunesse
- Politique culturelle
- Défense incendie
- Numérique
- Patrimoine local
- Santé
- Emploi et filières
- Mobilités





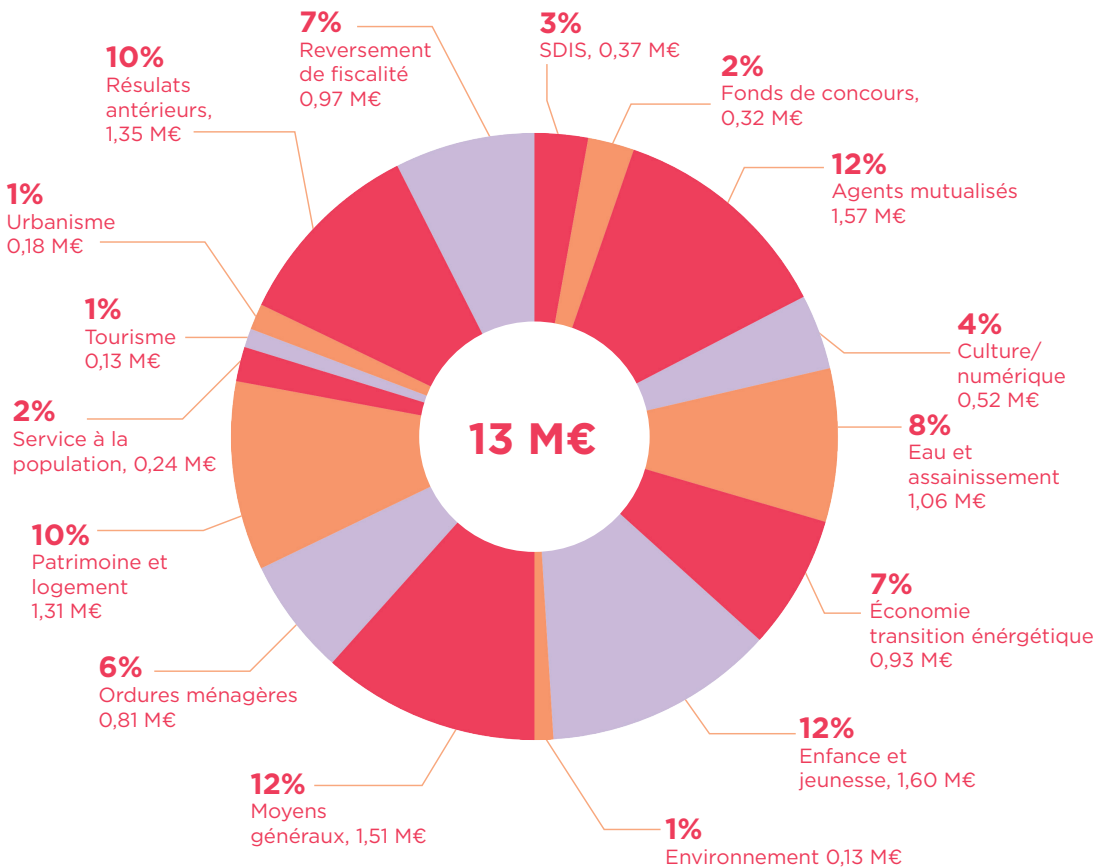
Pour tout comprendre sur le fonctionnement de la communauté de communes, consultez le bulletin hors-série dédié au sujet en scannant ce code

Comment est financé le service public ?

Le budget de la comptabilité publique est divisé en 2 parties : le budget de fonctionnement, et le budget d'investissement. Le premier assure le financement du service public sur le long terme, le second finance

des projets plus ponctuels. Il est alimenté par l'excédent de fonctionnement qui donne à la collectivité la capacité d'investir.

En 2025, le compte financier unique du Val d'Amour, qui exprime un budget unique en regroupant les deux parties, est ainsi réparti :



Le service public repose sur plusieurs sources de financement.

Les sources de financement du service public sont :

- **Impôts et taxes**
- **Dotations de l'État**
- **Subventions**
- **Participation des usagers**

1. Les impôts et taxes

C'est la principale ressource. Pour une intercommunalité comme la nôtre, il s'agit notamment :

- de la taxe foncière
- de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- de la contribution des entreprises

2. Les dotations de l'État

Ce sont des sommes versées chaque année par l'État aux collectivités.

Elles correspondent notamment aux compétences transférées lors de la décentralisation et à un soutien global au fonctionnement des collectivités

À noter : ces dotations ont tendance à diminuer ou stagner dans le temps : elles compensent de moins en moins l'évolution des dépenses.

3. Les subventions

Contrairement aux dotations, les subventions sont :

- ponctuelles
- accordées pour un projet précis

Elles dépendent des priorités des financeurs (État, Région, Département). Autrement dit, un projet peut être aidé une année... et pas la suivante.

4. La participation des usagers

Certains services sont totalement ou partiellement financés par leurs utilisateurs. Il s'agit de choix politiques en fonction des contraintes budgétaires des collectivités.

Illustration dans le Val d'Amour

Part des dépenses de fonctionnement financées par les dotations de l'État

2015
12,65%

2021
8,36%

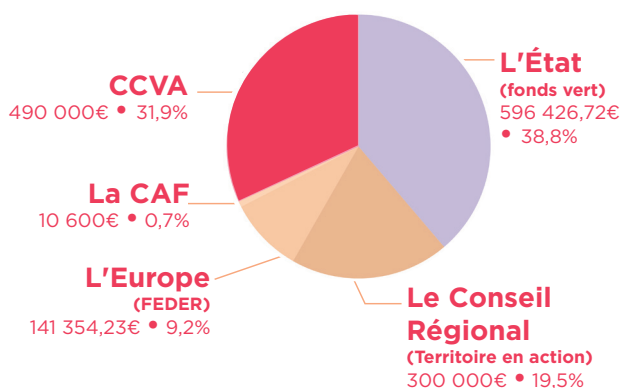
2025
5,5%

Exemples concrets dans le val d'Amour

Subventions financer un projet

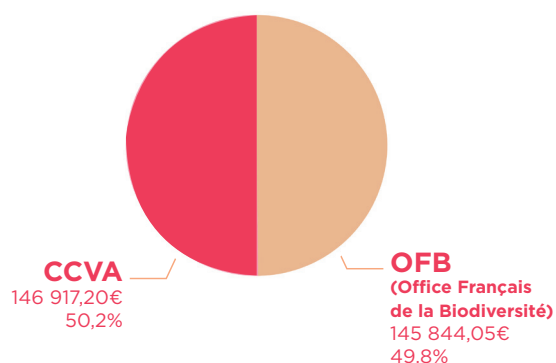
→ La rénovation de l'ancien presbytère,
nouvelle Maison des Services à Ounans

| Coût global du projet : **1 540 000 €**



→ Projet environnemental
(l'Atlas de la Biodiversité)

| Coût global du projet : **292 761,25 €**

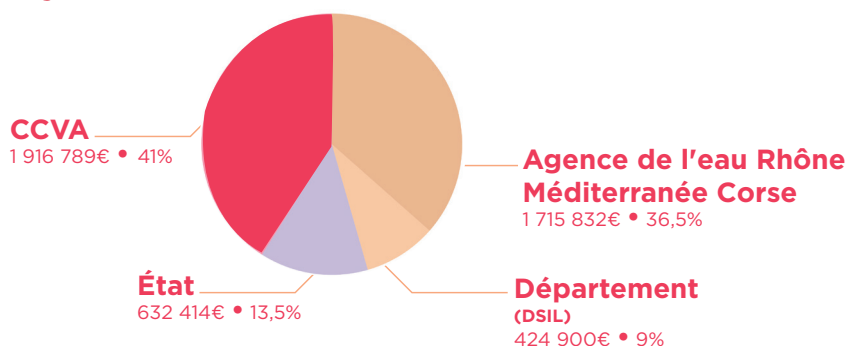


Services financés par les utilisateurs (obligation réglementaire)

→ Eau et assainissement :

Le coût de fonctionnement est financé à **100%** par votre contribution. Des opérations d'investissement peuvent bénéficier de subvention. C'est le cas par exemple pour la construction de la station d'épuration de Montbarrey :

| Investissement global : **4 689 935 €**



→ Gestion des déchets :

• la charge intercommunale des déchets est financée à **100% par les usagers**

Services financés par la collectivité et les utilisateurs

Ces services sont à la fois financés par les habitants, une ou plusieurs institutions (l'État, la Caf, l'Europe...) et la collectivité.

Les tarifs peuvent être adaptés en fonction des revenus des usagers ou la composition du foyer.

Souvent méconnue voire oubliée, la part de financement du service public par la collectivité (et donc la fiscalité) est pourtant très largement majoritaire pour l'ensemble des services apportés à la population.

Périscolaire

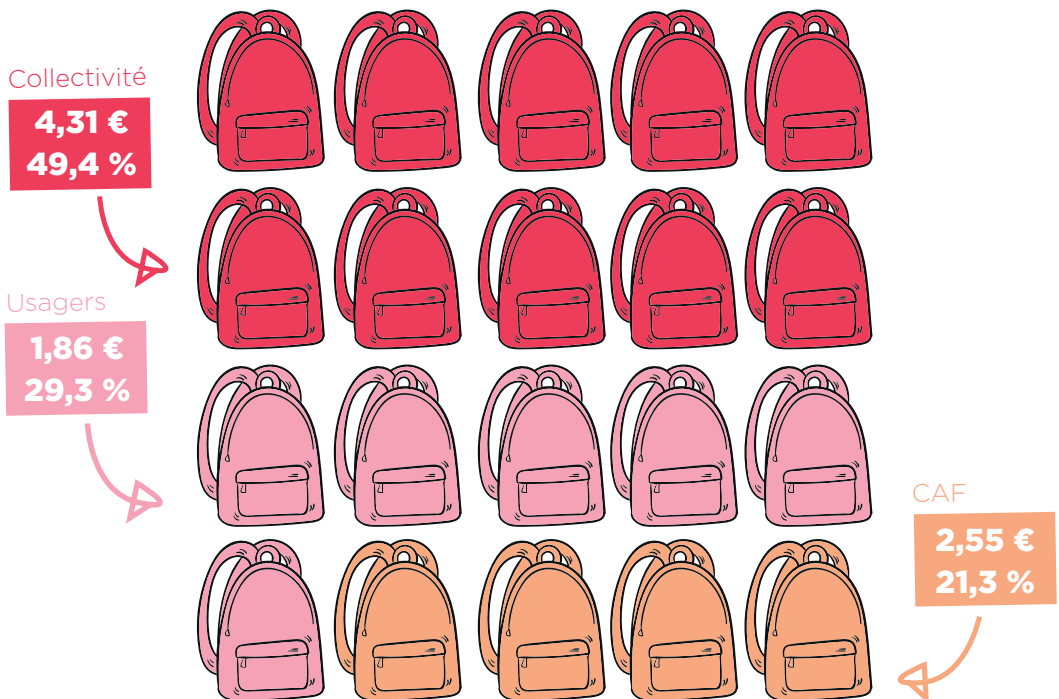
En 2025, le coût du service d'accueil périscolaire, sur le territoire, s'élève à **1 061 234 €**.

Voici comment est financé ce montant pour 121 687 heures d'accueil :

Collectivité (via la fiscalité)	524 469 €
Usagers (parents)	310 738 €
CAF	226 042 €

Soit un coût moyen réel du service de 8.72€ par heure.

Voilà comment ces 8.72 € sont financés :



Médiathèques :

En 2025, les dépenses liées au fonctionnement des 2 médiathèques du territoire s'élèvent à **299 296 €**.

Voici comment est financé ce montant :

- État : **10 000 €**
- Fiscalité : **289 296 €**

Ce service est entièrement gratuit pour le visiteur.

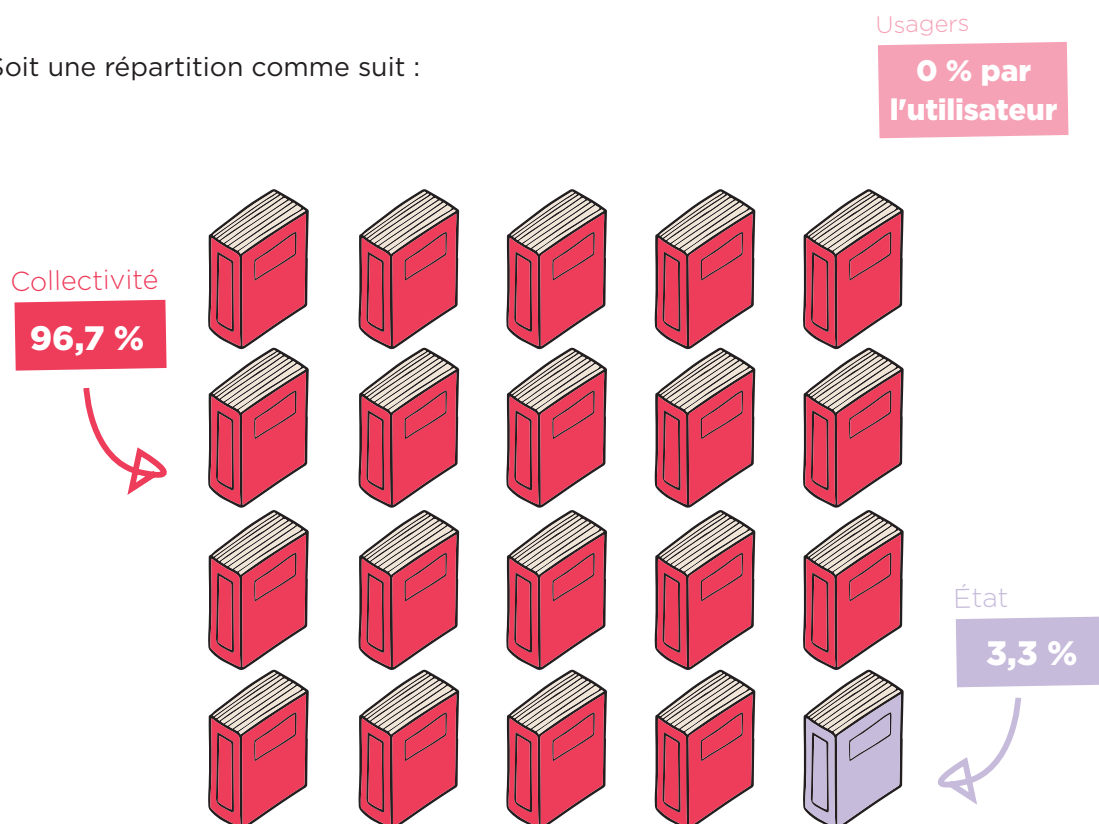
En 2025, on compte **12 825** visiteurs.

Le coût moyen du service s'élève à **23.33 €** par visiteur.

Voilà comment ces 23.33€ sont financés :

Collectivité	22,55 €
État	0,78 €
Usagers	0 €

Soit une répartition comme suit :



France Services :

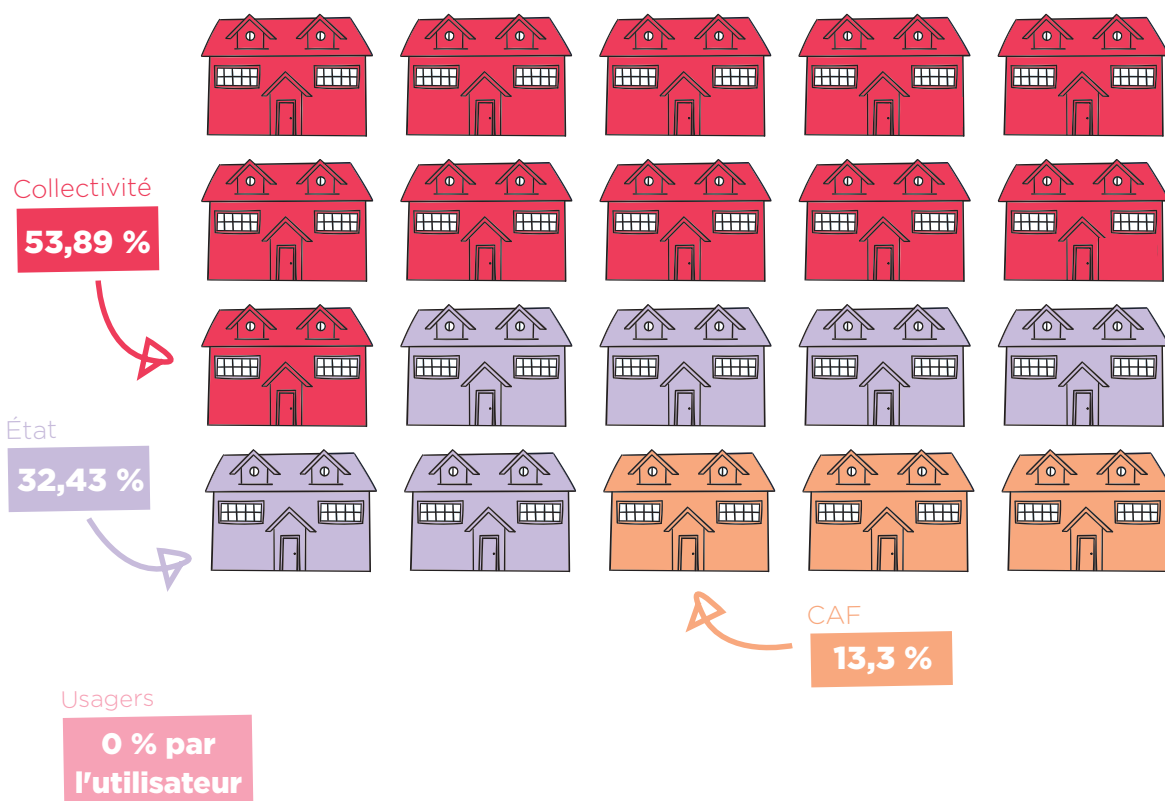
En 2025, les dépenses liées à France Services s'élèvent à **223 534 euros**.

Voici comment ce montant est financé :

Collectivité	120 452 €
État	72 500 €
CAF	30 582 €
Usagers	0 €

En 2025, on dénombre **6 851 visiteurs** (Guichet France Services, conseiller numérique et espace de vie sociale), soit un coût moyen de 32.62€ par visite.

Soit cette répartition de financement par visite :



Pour conclure

Val d'Amour, une situation maîtrisée



Aujourd'hui, le bilan est plutôt favorable : notre collectivité n'est pas fortement endettée et dégage une capacité d'autofinancement tout en restant vigilante face aux évolutions de l'engagement de l'État auprès des collectivités.

Néanmoins, les grands projets nécessitent des montages financiers complexes et les marges de manœuvre restent limitées.

Le service public repose sur un principe essentiel : la solidarité.

Chacun contribue selon ses moyens, tout le monde bénéficie des services.

Cet équilibre est fragile. En cause : une hausse des coûts, une baisse ou tout du moins une incertitude quant aux financements de l'État, le tout face à des attentes croissantes des habitants.

La nouvelle gouvernance mise en place à l'issue des élections municipales de mars doit travailler pour maintenir cet équilibre et apporter un service de proximité qualitatif en phase avec les besoins des habitants.



Attractivité



Quand le territoire se raconte

On parle beaucoup **d'attractivité territoriale**. Mais que recouvre réellement cette notion ? Pourquoi les collectivités s'y intéressent-elles autant aujourd'hui ? Quel rôle peuvent jouer les différentes institutions, mais aussi les habitants eux-mêmes dans cette dynamique ?

Dans le Jura, cette stratégie se construit à plusieurs niveaux

D'abord à **l'échelle départementale**, avec une structure dédiée à la promotion du territoire vers l'extérieur : **Jura Tourisme & Attractivité**. **Son objectif** : faire connaître le Jura en développant sa notoriété et son image, attirer visiteurs, talents et nouveaux habitants.

À **l'échelle locale**, les communautés de communes prennent le relais. Elles ont la responsabilité de faire vivre concrètement cette attractivité au quotidien : services publics, qualité de vie, développement économique, vie culturelle...

Deux échelles, deux approches... mais une même ambition : **faire du Jura et du Val d'Amour un territoire où l'on a envie de venir, et surtout de rester.**

Rencontre avec **Jean-Pascal Chopard**, directeur de Jura Tourisme & Attractivité, et **Étienne Rougeaux**, président de la communauté de communes du Val d'Amour.

Attractivité qu'est-ce qu'on entend par là ?

Pour **Jean-Pascal Chopard**, qui anime la stratégie d'attractivité à l'échelle du département, tout commence par une bonne compréhension de l'identité d'un territoire et de ses facteurs d'attractivité, ses atouts.

“ Pour moi, l'attractivité repose sur deux piliers : l'ancrage et l'attraction. L'ancrage, c'est savoir qui l'on est, quelles sont nos valeurs et nos atouts. Et l'attraction, c'est être capable de les projeter à l'extérieur pour attirer. Autrement dit : **bien se connaître pour mieux se faire connaître.** ”



Du côté des territoires, l'approche est **complémentaire**.

Pour **Étienne Rougeaux**, président de la communauté de communes du Val d'Amour, l'attractivité se construit d'abord dans la vie quotidienne.

“L'enjeu, c'est que les gens soient bien là où ils vivent, et que la collectivité sache leur apporter les réponses dont ils ont besoin.”



Entre ces deux visions se dessine une logique simple :

le département fait rayonner, attire, les territoires font vivre (et rester !).



Promouvoir le Jura : l'action du département

Depuis un peu plus d'un an, le département s'est doté d'un outil dédié à la promotion de son territoire : **l'Agence Départementale du Tourisme et de l'Attractivité (ADTA)**, plus connue sous le nom **Jura Tourisme & Attractivité**, et présidée par **Sandra Hählen**, conseillère départementale.

Son directeur, Jean-Pascal Chopard, résume ainsi la logique de cette évolution : « Nous avons intégré la compétence attractivité au sein de la structure qui, au départ, traitait uniquement la question du tourisme, pour valoriser le Jura à 360

degrés : touristique, mais aussi sportif, culturel, économique, industriel et autour de ses savoir-faire. »

L'idée est simple : présenter le Jura comme un territoire complet, où l'on peut aussi bien passer des vacances que vivre et travailler.

Mais cette action s'adresse avant tout... à ceux qui ne connaissent pas encore le département.

« Notre vocation, c'est de propulser l'image du Jura à l'extérieur et de faire connaître ses atouts au plus grand nombre. »



Pour découvrir tous les services offerts pour les habitants, rendez-vous sur jura-tourisme.com

| Changer le regard sur le Jura

L'un des principaux défis consiste à lutter contre une image parfois tenace.

Beaucoup de personnes imaginent encore le Jura comme un territoire froid, éloigné des grands centres urbains.

Jean-Pascal Chopard le reconnaît volontiers :

« Les gens pensent parfois que le Jura est un département un peu isolé, loin de tout, qui manque d'animation. Mais c'est une image perçue : la réalité est différente. »

En réalité, le département bénéficie d'une position géographique stratégique : proche de Lyon, de Dijon, de Besançon, et d'une connexion efficace vers le reste du Pays et l'Europe, pas le train ou l'avion.

Une promesse : l'équilibre de vie

Au-delà de la localisation, le Jura met en avant un argument de plus en plus recherché : **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.**

« Notre promesse, c'est de dire que dans le Jura on peut trouver un équilibre entre cadre de vie et

opportunités professionnelles. »

Un tissu industriel dynamique, des filières agroalimentaires qui recrutent, une offre culturelle et associative riche... autant d'éléments qui participent à l'image d'un territoire à taille humaine.

| Une dynamique collective

Mais l'attractivité d'un territoire ne peut pas se construire uniquement à l'échelle départementale.

Elle repose aussi sur les échelons locaux : communes, intercommunalités, entreprises, associations...

Jean-Pascal Chopard décrit cette organisation à partir d'une logique de marque ombrelle : « Le Jura », qui porte l'ensemble des territoires dans leur diversité qui fait leur force.

« On est dans un écosystème à plusieurs étages : la brique de base, c'est la com-

munauté de communes. Nous fédérons les territoires pour promouvoir l'ensemble du Jura vers l'extérieur. »

La rubrique « Vivre et entreprendre dans le Jura » du site **jura-tourism.com** est le reflet de cette complémentarité entre le Jura et les échelons locaux qui le composent, mettant en avant toute la richesse de l'offre locale pour attirer de nouveaux habitants ou travailleurs : logement, économie, culture, activités sportives, familiales, santé, éducation, etc.



Le Val d'Amour : transformer l'attractivité en qualité de vie

Si le département attire les regards, les communautés de communes ont une mission essentielle: **faire en sorte que les habitants se sentent bien là où ils vivent.**

Pour Étienne Rougeaux, Président du Val d'Amour, l'attractivité ne se résume pas à la communication.

Elle repose d'abord sur la capacité d'un territoire à répondre aux besoins de sa population.

Logement, écoles, services publics, réseau

de santé, équipements culturels, développement économique : tout cela participe directement à l'attractivité.

Mais il ne s'agit pas simplement d'ajouter des compétences.

Pour lui, la clé réside dans la **transversalité** : « l'attractivité, c'est la volonté de faire du lien entre tous les leviers d'action de la communauté de communes (...) Ce qui rend un territoire attractif, c'est le lien qu'on est capable de faire entre toutes les compétences. »

Voir le territoire autrement

Le président souligne également que les habitants eux-mêmes peuvent parfois sous-estimer les atouts de leur territoire.

Pourtant, le Val d'Amour bénéficie d'une **situation privilégiée** : en plus d'une nature préservée, connue et reconnue, le territoire c'est la proximité immédiate de grandes villes, de grands axes, une vie culturelle et associative dynamique, une économie motrice, des services publics modernes, etc.

Une manière imagée de rappeler que vivre dans un territoire rural n'empêche pas d'être **connecté au monde.**

“ On peut partir en Laponie depuis l'aéroport de Dole et aller voir Sting à la Saline royale d'Arc-et-Senans... et rentrer dormir chez soi dans le Val d'Amour. ”



De l'extérieur vers le local : un effet entonnoir

le département fait
connaître le Jura



les territoires
accueillent



la qualité de vie
locale transforme
l'essai.

L'action du département et celle des territoires se complètent.

Étienne Rougeaux l'explique simplement :

« Jura Tourisme et Attractivité pêche avec un filet à grosses mailles. Une fois que les gens sont dans le Jura, c'est à nous de leur montrer qu'on peut bien vivre ici. »

Penser le coup d'après

Pour Étienne Rougeaux, le rôle d'une collectivité ne consiste pas seulement à gérer l'existant. Il s'agit aussi d'anticiper les évolutions de la société.

« Le rôle des élus, c'est d'avoir les mots qui amènent les gens à penser positif et à penser le coup d'après. »

Nouvelles formes de travail, transformations économiques, innovations technologiques : les territoires doivent être ca-

pables de s'adapter rapidement, et même, d'innover.

Cette capacité d'anticipation permet de préparer l'avenir du territoire, plutôt que de simplement réagir aux changements. « Être acteur ! », résume-t-il.

C'est aussi une manière d'affirmer une conviction forte : même un territoire rural peut être **innovant, dynamique et tourné vers l'avenir.**



Le rôle des élus, c'est d'amener les gens à penser positif... et à penser le coup d'après.



Cela signifie imaginer dès aujourd'hui les solutions de demain.

Zoom SUR

L'espace de coworking : un exemple d'anticipation réussi

Pour accompagner l'évolution du monde du travail, la communauté de communes a développé **un espace de coworking** destiné aux télétravailleurs, indépendants et entrepreneurs, bien avant la crise du Covid. A une époque où le télétravail était très minoritaire voire quasi inexistant, les critiques ont fusé. Les élus ont tenu, convaincus que cet espace

était une vraie réponse à un besoin. La suite des événements leur a donné raison, les critiques se sont tues en même temps que le télétravail a explosé ! Le succès de l'espace de travail partagé de Chamblay est aujourd'hui encore, une réalité qui démontre bien que l'enjeu est d'apporter une réponse concrète aux attentes des habitants.

Une ruralité moderne, assumée, traduite par une évolution graphique

Pour **Étienne Rougeaux**, la ruralité est une vraie force.

“On est peut-être plus petit... mais on est capable de faire quand même.”

Le Val d'Amour revendique ainsi une **ruralité vivante, dynamique et moderne**, capable d'innover et de se projeter dans l'avenir.

Dans cette optique, la communauté de communes a engagé une **évolution de son identité graphique**.

L'objectif : rendre l'image du territoire **plus lisible, cohérente et mémorable**, sans rompre avec son histoire.

Cette évolution s'appuie sur plusieurs fondamentaux :

- * une histoire intercommunale forte
- * une culture humaine reconnue
- * un service public de proximité de qualité
- * Il ne s'agit pas de transformer le territoire, mais de **mieux raconter ce qu'il est déjà**.



Le logo du Val d'Amour s'enrichit d'une signature: « Le Jura intensément ». Une manière d'inscrire pleinement le territoire dans une identité reconnue et porteuse de sens, tout en affirmant ce qui fait sa singularité. Paysages, savoir-faire, qualité de vie, dynamisme local : le Val d'Amour contribue à faire vivre cette promesse au quotidien. Car si l'attractivité se construit à l'échelle du Jura, elle se concrétise dans chacun de ses territoires.

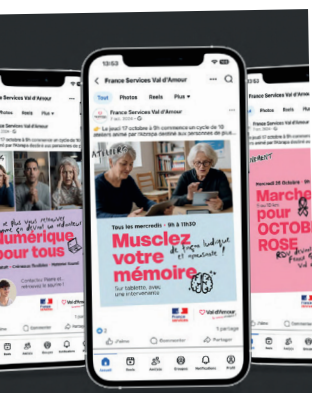
Exemples concrets du nouveau territoire graphique

Évolution du logo

Tout en gardant son ADN,
le Val d'Amour s'affirme, s'assume et évolue !



Quelques exemples de publications



| Pour conclure

L'attractivité se construit dans la durée : à travers les services publics, les projets collectifs, la vie associative, les initiatives économiques, mais aussi (et surtout ?) le lien humain. Autrement dit, tout ce qui fait la richesse d'un territoire au quotidien.

Dans le Val d'Amour, cette dynamique repose sur une conviction simple : **un territoire n'est pas seulement un lieu où l'on habite.** C'est un lieu où l'on vit, où l'on travaille, où l'on se rencontre et où l'on construit des projets et des liens solides.

Un territoire capable d'offrir à la fois **proximité, qualité de vie et ouverture sur le monde.**

Comme le résume Étienne Rougeaux :

« On peut partir en Laponie depuis l'aéroport de Dole et aller voir Sting à la Saline royale d'Arc-et-Senans... et rentrer dormir chez soi dans le Val d'Amour. » Une manière simple de rappeler qu'ici, **la ruralité n'est pas synonyme d'éloignement, mais plutôt d'équilibre.**

Et si le Jura peut se vivre intensément, c'est aussi parce que ses territoires comme le Val d'Amour le font avancer chaque jour.

Flash spécial

Lutte contre l'ambroisie : c'est le moment !

Vous avez dit ambroisie ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

C'est quoi, le problème ?



Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.



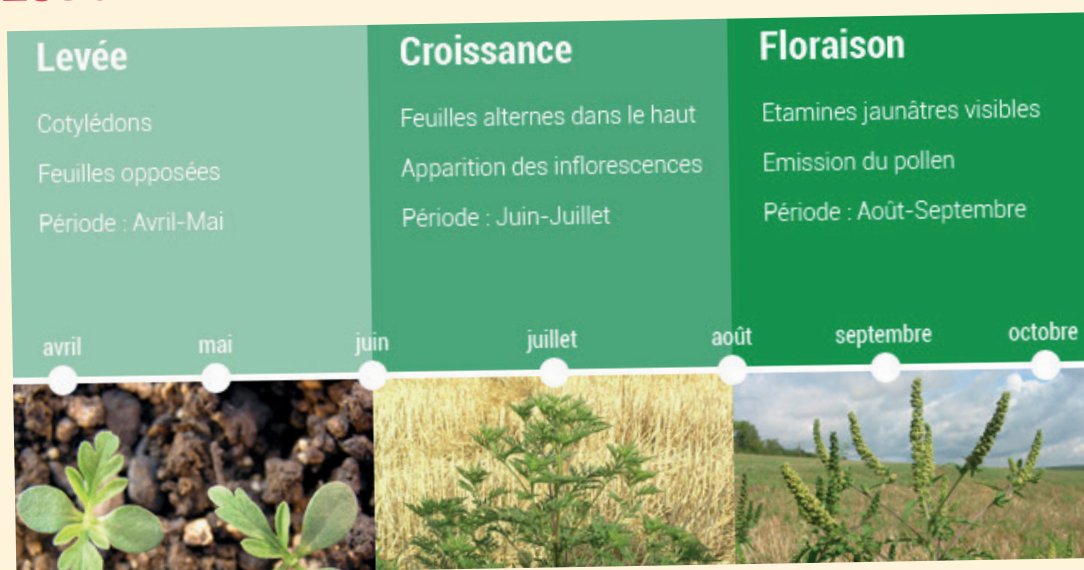
Plus d'info sur
l'ambroisie :
signalement-ambroisie.fr

Alors, on fait quoi ?

Pour ces raisons de santé, et parce que la plante se développe incroyablement vite, le Préfet du Jura a rendu la lutte contre cette plante prioritaire et obligatoire. La communauté de communes sur son territoire, avec l'aide des communes, organise cette lutte.

La plante commence à pousser à partir du mois de mai, elle libère ses pollens entre août et septembre. Dès maintenant nous pouvons donc tous agir ! Le signalement permet de localiser les plantes, qui pourront ensuite être arrachées cet été avant qu'elles ne libèrent leurs pollens allergisants et leurs graines pour se disséminer.

Les différents stades de développement



Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

1

Signaler les plants d'ambroisie grâce à votre smartphone ou sur le site signalement-ambroisie.fr

2

Votre signalement est reçu par le référent de la commune

3

Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie



Tous les événements du Val d'Amour, une seule adresse...

valdamour.com/evenements

